

NATO DIFFUSION RESTREINTE

EXEMPLAIRE No. 001

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE

COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Standing Group

Groupe Permanent

SGM-186-66

27 Juin 1966

MEMORANDUM POUR LE REPRESENTANT MILITAIRE DE LA BELGIQUE

O B J E T : ACP et leurs modificatifs pour le Luxembourg

Références : a. Belgian MR ltr 2466, 22 Jun 66  
b. Belgian MR ltr 2472, 22 Jun 66

1. La distribution générale des ACP et de leurs modificatifs est assurée par les Etats-Unis. Une copie des lettres de référence a été transmise aux Autorités américaines pour vérifier si la distribution générale de l'ACP 129(B) et de l'ACP 167(B) a été adressée au Luxembourg. Le résultat vous en sera communiqué en temps utile.

2. La référence b mentionne qu'un exemplaire préliminaire de l'ACP 129(B) n'a pas été transmis au Luxembourg par les Autorités belges. Conformément au paragraphe 202 b du Supplément OTAN No. 1 à l'ACP 198, six exemplaires de tous les ACP et de leurs modificatifs sont remis au Représentant Militaire Belge par le Groupe Permanent, dont un exemplaire pour le Luxembourg. Un exemplaire du Memorandum du Groupe Permanent est transmis au Représentant Militaire Belge en même temps que les exemplaires préliminaires afin d'être remis au Luxembourg.

POUR LE GROUPE PERMANENT :

ROBERT P. STUCK  
Général de Brigade  
Armée de Terre Française  
Président du Bureau T-E

DIFFUSION : A1,2,10,11 E1, F1,5

Signé : STUCK

NATO DIFFUSION RESTREINTE  
SGM-186-66

*2009/3/11/ACP/29/1/1202/17*

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE IMSM-0001-2006 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE